

COMMUNIQUÉ DE PRESSE INSEE ILE-DE-FRANCE



OCTOBRE 2022

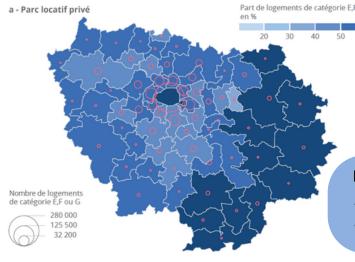
SANS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, PRÈS D'UN LOGEMENT FRANCILIEN SUR DEUX BIENTÔT INTERDIT À LA LOCATION

En Île-de-France, <u>2,3 millions de résidences principales</u> ont un diagnostic de performance énergétique (DPE) classé E, F ou G, en 2018



45% du parc francilien de résidences principales

Nombre et part des résidences principales avec un DPE classé E, F ou G dans le parc locatif privé par EPCI et EPT francilien, en 2018



Le parc locatif privé est le plus concerné par les dispositions de la loi Climat et résilience. Sans rénovation efficace, 745 000 logements pourraient être interdits de mise en location, dont 22% dès 2025 (étiquette G), 30% en 2028 (étiquette F) et 48% à l'horizon 2034 (étiquette E).

Logements du parc privé étiquetés E, F ou G

- 55% parmi les locations
- 48% parmi les logements occupés par leurs propriétaires

Une longueur d'avance pour le parc social :

29% des logements sociaux franciliens sont énergivores, soit 354 000 logements étiquetés E, F ou G



Insee Analyses Île-de-France N°159 - Sans travaux de rénovation énergétique, près d'un logement francilien sur deux bientôt interdit à la location

Étude réalisée en partenariat avec l'Institut Paris Region

www.insee.fr





Contact presse: Eric Bonnefoi - 01.30.96.90.51